

DEC132889DR11

Décision donnant délégation de signature à M. Gioacchino VIGGIANI, directeur de l'unité mixte de recherche UMR5521 intitulée Sols, solides, structures et risques (3SR), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° 100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 120002DAJ du 17 janvier 2012 nommant Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes à compter du 01 janvier 2012 ;

Vu la décision n° 11A004DSI du 4 janvier 2012 approuvant le renouvellement, pour une durée de quatre ans à compter du 01 janvier 2011, de l'unité mixte de recherche UMR5521 intitulée Sols, solides, structures et risques (3SR), dont le directeur est M. Jacques-Jean-Marie DESRUES, et le directeur adjoint M. Pascal VILLARD ;

Vu la décision n° 132333INSIS du 12 septembre 2013 portant nomination de Monsieur Gioacchino VIGGIANI aux fonctions de directeur et de Messieurs Pascal VILLARD, Robert PEYROUX et Frédéric DUFOUR aux fonctions de directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche n°5521 intitulée « Sols, solides, structures et risques (3SR).

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Gioacchino VIGGIANI, directeur de l'unité UMR5521, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;

¹ Soit 130 000 Euros HT au 01/01/2012

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gioacchino VIGGIANI, délégation de signature est donnée à M. Frédéric DUFOUR, PR Grenoble INP, directeur adjoint, à M. Pascal VILLARD, PR UJF, directeur adjoint, à M. Robert PEYROUX, CR CNRS, directeur adjoint, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} dans la limite de 10.000 €, et à Mme Sonia MARTINATO, CDI INPG SA, responsable financière, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} dans la limite de 5.000 € .

Article 3

La décision n° 122013DR11 du 6 juillet 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du(de la) délégué(e) régional(e) (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 2 octobre 2013

Le Délégué Régional

Jérôme VITRE